

BAGNÈRES de Bigorre INFOS

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES / DÉCEMBRE 2022 #17

UN PUMPTRACK À L'ANCIENNE MARBRERIE



WWW.VILLE-BAGNERESDEBIGORRE.FR



 P. 04 / ACTUALITÉS
En bref

 P. 12 / LA MONGIE
Le front de neige réaménagé

 P. 16 / ENTRETIEN
Une démarche «zéro phyto»



Plongée dans le grand vide lors de la **Course des Étoiles**, au col de la Courade. (© Johan Gaspar NEO Act' - www.johangaspar.com)



Malgré la modernisation de l'éclairage public, le charme des réverbères Art Nouveau perdure à Bagnères !



Directeur de la publication :
Claude Cazabat

Conception graphique et rédaction :
Gaëlle Bleslu

Photos :
Yevgen Mygun

Impression :
Imprimerie Péré
65200 Bagnères-de-Bigorre

N°17 - Décembre 2022
Tirage : 5 000 exemplaires
Gratuit



Contactez la rédaction :
communication@haute-bigorre.fr



Visitez le site web de la ville :
www.ville-bagneresdebigorre.fr



Rejoignez notre page Facebook :
[@villedebagneresdebigorre](https://www.facebook.com/villedebagneresdebigorre)

Chères Bagnéraises,
Chers Bagnérais,

L'année 2022 touche à sa fin, la pandémie connaît une forte poussée dans notre département (peut-être a-t-on fait fi des gestes barrières !)

Cette dernière période aura été marquée par la guerre en Europe, à nos portes, avec toutes ses conséquences : reprise de l'inflation et variation à la hausse sans précédent des coûts de l'énergie.

Nous sommes déjà à mi-mandat et nous avons tenu nos engagements : poursuite du désendettement malgré un investissement important, baisse des taux d'imposition de la commune et maintien des subventions aux associations.

La préparation du budget 2023 s'avère délicate. Le maximum sera fait pour soutenir l'investissement sans alourdir la charge fiscale.

L'aménagement des Coustous (avec une participation remarquable

au sondage que nous avons lancé) sera l'un des sujets d'actualité avec le lancement de la construction de l'usine de Médous, la rénovation des Thermes de la Reine avec la Semetherm, et la requalification de la station de La Mongie (locaux des services techniques, logements des saisonniers et lancement de construction des hôtels) ainsi que la poursuite de l'ambition Tourisme 4 saisons pour la SEML du Grand Tourmalet.

Je vous souhaite à tous de passer de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente tous mes vœux de santé, de bonheur et de réussite pour vous-mêmes et tous ceux qui vous sont chers.

Claude Cazabat
Maire de Bagnères-de-Bigorre



04 ACTUALITÉS EN BREF
10 UN PUMPTACK À LA MARBRERIE
12 NOUVEAU FRONT DE NEIGE À LA MONGIE

16 LA DÉMARCHE « ZÉRO PHYTO »
18 EXPRESSIONS POLITIQUES
20 AGENDA

Actualités

AQUENSIS ET LES GRANDS THERMES À LA HAUSSE

Après l'inexorable baisse de fréquentation liée à la crise sanitaire, les Grands Thermes ont su rebondir. Le bilan de cette saison 2022 est satisfaisant puisqu'avec près de 6900 cures organisées Bagnères-de-Bigorre limite la baisse à -19%, contre -25% au niveau national par rapport à 2019. Cette année référence était celle de tous les records dans notre ville qui avait alors accueilli 8569 curistes. Le traitement des affections psychosomatiques reste le point fort des Grands Thermes (-5% par rapport à 2019) et malgré un secteur ORL qui a du mal à repartir, l'établissement bagnérais continue à séduire : il comptabilise cette année 35% de nouveaux curistes et un très bon taux de fidélité (45%). Ces résultats sont le fruit de l'excellent travail de développement, de soins et d'accueil de l'équipe de direction et des 175 collaborateurs des Grands Thermes.

Du côté d'Aquensis, la Semetherm affiche un bilan record : +7% par rapport à 2019 et +30% pour les soins esthétiques (chiffres de fin octobre). Si l'espace forme peine à redémarrer, le chiffre d'affaires global du spa thermal s'élève à 2 millions d'euros.



© Grands Thermes

TROPHÉE DE L'INNOVATION
Le 16 novembre, l'Agence Française des Techniques Hydrologiques a remis à l'établissement de Bagnères le trophée de l'innovation thermique. Ce prix récompense ses actions pour une gestion éco-responsable (géothermie, recyclage de la boue, blanchisserie intégrée, etc.) avec à la clé des économies d'énergie et une baisse des émissions de CO2 à hauteur de 423 tonnes.



Les travaux de rénovation des Thermes de la Reine, qui ont débuté en novembre dernier, vont permettre de transformer l'établissement en une résidence de tourisme 4 étoiles et de proposer des cures «premium» pour une nouvelle patientèle.

En 2023, les Grands Thermes fêteront leurs 200 ans et Aquensis ses 20 ans !

De la création de la ville par les Romains sur les sources chaudes à nos jours, en passant par les grandes heures de la Renaissance, le thermalisme a toujours tenu un rôle central dans l'histoire de notre ville. La construction du grand établissement thermal en 1823 et la diversification de l'offre avec la création d'Aquensis en 2003 sont les deux dates majeures.



BRUNO ARMIRAIL FÊTÉ À LA MAIRIE

La famille du vélo était réunie dans les salons de l'Hôtel de Ville, début décembre, pour mettre à l'honneur Bruno Armirail suite à son titre de champion de France du contre-la-montre remporté l'été dernier à Cholet (Pays de la Loire). Après les anecdotes savoureuses de Gérard Labrunée sur les débuts à l'ACBB de ce «garçon loyal, affable, discret mais oh combien déterminé», Claude Cazabat a souligné les qualités sportives et humaines du champion, « qui ont valeur d'exemple pour notre jeunesse ». Au delà des titres et des médailles, Bruno Armirail est un équipier modèle

pour les leaders de la Groupama-FDJ. Devenu une pièce maîtresse du collectif de cette équipe de premier plan, il a été élu «meilleur équipier de l'année 2021» par l'Union nationale des cyclistes professionnels. Travailleur acharné, Bruno Armirail enregistre, entre février et octobre (calendrier mondial de l'UCI), plus de 30 000 km parcourus et 50 jours de course. Dans le déroulé des épreuves disputées, il compte un Tour de France, deux Vuelta, plusieurs tours hors Europe (Chine, Emirats Arabes Unis), des Paris-Nice, Tour

du Pays Basque, Dauphiné Libéré, Liège-Bastogne-Liège ou Tour de Lombardie. En 2022, notre champion bagnérais a été sélectionné en équipe de France pour les championnats du Monde sur route en Australie, à la fois en équipe mixte contre-la-montre, en contre-la-montre individuel et en course en ligne ! Comme tous ses supporters, les Bagnérais ont hâte de découvrir sur quelles routes ils suivront ses exploits en 2023... Avec bien sûr l'espoir de revoir Bruno sur le Tour de France.



Au col du Tourmalet - © Office Départemental des Sports 65



LE TOUR DE FRANCE FÉMININ AU TOURMALET

Le Tour de France Femmes 2023 arrivera à Bagnères-de-Bigorre le samedi 29 juillet puisque c'est au col du Tourmalet, via La Mongie, que s'achèvera la 7^{ème} étape. Une grande première que l'ascension de ce col hors catégorie (17km à 7,3%) pour les féminines. L'étape, au départ de Lannemezan, sera particulièrement exigeante puisque la montée du col d'Aspin est également au programme.

Le Tour de France Femmes partira de Clermont-Ferrand le 23 juillet pour conclure avec un contre-la-montre à Pau le 30 juillet.

Toutes les infos sur le Tour de France Femmes 2023 (du 23 au 30 juillet) : www.letourfemmes.fr



© A.S.O./Thomas Maheux

Actualités

DÉCHETS: LES POINTS DE COLLECTE SONT EN PLACE

A partir du 1^{er} janvier 2023, la nouvelle organisation de collecte des déchets du SYMAT (Syndicat mixte de collecte des déchets) sera effective sur le territoire de la Haute-Bigorre.

Pour la ville de Bagnères, pas de changement dans les zones périphériques où le ramassage en porte à porte sera maintenu mais, en centre-ville, cette collecte classique sera remplacée par un apport volontaire dans des colonnes enterrées. Muni de son badge d'accès, chaque foyer sera invité à déposer ses déchets à l'un des 14 points implantés par la commune (*). On en trouve un à moins de 200 mètres de chaque habitation.

Cette nouvelle organisation vise à sensibiliser chacun à la nécessité de réduire la production de déchets. Elle est couplée à la mise en place d'un dispositif de «taxe incitative», qui correspond à 20% de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM). Moins le foyer déposera de déchets (ou moins souvent il sortira ses ordures ménagères), plus sa part incitative diminuera. Il sera ainsi possible de voir baisser le coût annuel de sa TEOM. A l'inverse, des poubelles sorties trop fréquemment ou des déchets enregistrés de manière trop récurrente aux points d'apport risquent de faire grimper la part incitative de la taxe.

Car il y a urgence à maîtriser le coût de la gestion globale des déchets. La TEOM sert en effet non seulement à payer les collectes mais aussi le fonctionnement des déchetteries et le traitement des déchets. Sur ce dernier point, l'inquiétude est grande au SYMAT



comme au Syndicat mixte de traitement des déchets des Hautes-Pyrénées (SMTD 65) car le prix du traitement des déchets ne cesse d'augmenter en raison de son externalisation, faute de solution locale. Les déchets ménagers produits dans notre département (et qui ne peuvent être triés) sont en effet acheminés pour être traités en Haute-Garonne.

Éviter le gaspillage, composter, mieux trier les déchets recyclables, tels sont les gestes individuels du quotidien qui permettront de faire baisser le prix de la collecte.

Pour plus d'informations, contacter le SYMAT : 05 62 95 24 40 www.symat.fr

- (*) Dans notre ville qui abrite en sous-sol un réseau de canaux antiques, ces aménagements ont été supervisés quotidiennement par un archéologue. Les 14 colonnes enterrées à Bagnères-de-Bigorre :
- > Jardin des Vignaux (côté mairie)
 - > Sous-Préfecture
 - > Allées Jean-Jaurès
 - > Ancienne gare - maison médicale
 - > Parking de l'hôpital
 - > Parking de la rue du Général Menvielle
 - > Parking de l'Hypéron
 - > Place des Thermes
 - > Rue des Thermes (ancienne mairie)
 - > Place de Strasbourg
 - > Rue du Temple
 - > Boulevard Carnot
 - > Haut des Coustous
 - > Bas des Coustous

L'AIRE DE CAMPING-CAR FAIT PEAU NEUVE



Une transformation très attendue est en cours allée René Descartes, à proximité des locaux abritant le SYMAT et le pôle aménagement durable de la CCHB.

La Ville de Bagnères a en effet entrepris des travaux d'agrandissement, de sécurisation et de réaménagement de l'aire de camping-car. Le nouvel équipement sera clôturé et équipé de bornes électriques, d'une alimentation en eau, de dispositifs de vidange (des eaux noires et grises) et du wifi. Il pourra accueillir jusqu'à 28 véhicules simultanément dans des emplacements individuels délimités par des séparatifs végétalisés.

Si cette nouvelle aire reste la propriété de la commune, sa gestion et sa promotion ont été confiées pour 5 ans à l'entreprise Camping-car Park, réseau de 400 aires d'étape ou de services pour le stationnement 24h/24 des camping-cars. La nouvelle aire sera accessible à partir du 16 janvier prochain.

CCAS : DES CONSEILS POUR RÉDUIRE SES DÉPENSES D'ÉNERGIE

Dans la continuité des actions menées sur la thématique du logement, le CCAS a organisé en octobre un atelier sur les éco-gestes à la Maison de Quartier de Clair Vallon.

Animé par Soraya Bragato, correspondante solidarité d'EDF, il a été l'occasion de riches échanges pour mieux comprendre sa consommation d'énergie, d'informations sur l'adoption d'éco-gestes pour faire des économies, les services digitaux proposés par EDF pour suivre ses consommations et le chèque énergie. Parmi la vingtaine de participants, était présent un groupe lié au Contrat d'Engagement Jeune, dispositif pour les 16-25 ans proposé par la Mission Locale de Bagnères-de-Bigorre.

L'ensemble des participants a apprécié les conseils prodigués : des astuces simples et accessibles à tous.

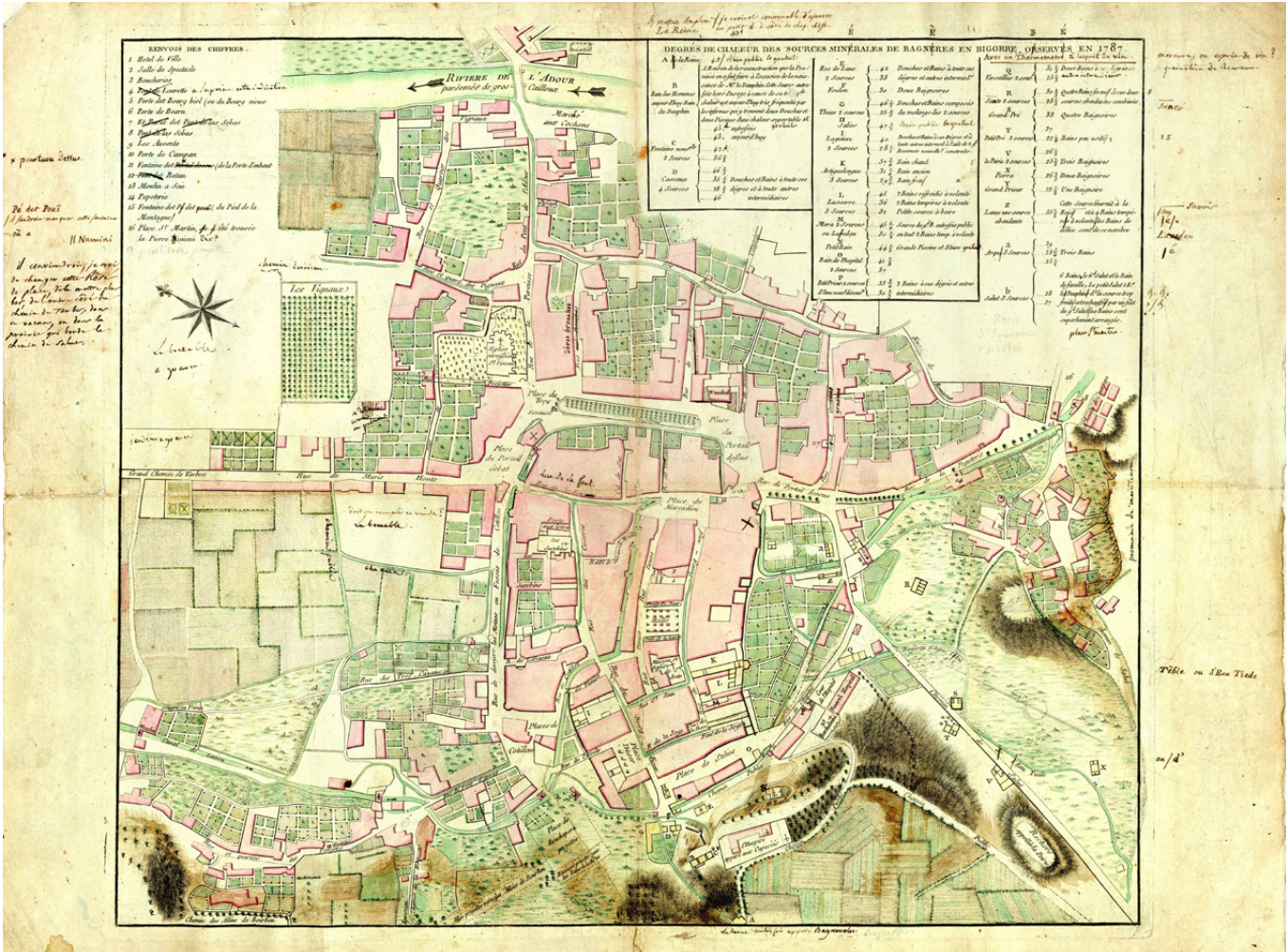


En décembre, le CCAS organise de nombreuses actions et animations : une journée dans les Landes pour les seniors, une conférence sur le thème : «L'armoire à pharmacie, une amie à surveiller», une séance gratuite de cinéma pour les enfants et des bons d'achats à l'occasion des fêtes de Noël.

CCAS de Bagnères-de-Bigorre
France Services - 30 avenue Gêruset
05 62 91 06 41 - ccas@ville-bagneresdebigorre.fr
Horaires d'ouverture :
Du lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h
Le vendredi : 8h30-11h30

LA COMMUNE FAIT L'ACQUISITION D'UN PLAN DE 1787

La Ville, en liaison avec les Archives Départementales, a acheté aux enchères un plan de Bagnères-de-Bigorre datant de 1787. S'il n'est pas le plus ancien que possède la Ville de Bagnères-de-Bigorre, il est annoté avec une précision remarquable. C'est par ailleurs le seul plan colorisé datant de cette période.



Actualités

SONDAGE COUSTOUS : RESTITUTION DÉBUT 2023

Vous avez été très nombreux à participer à la consultation sur le réaménagement des Coustous lancée cet été. Nous vous en remercions ! Celle-ci fera l'objet d'une restitution sous la forme d'une réunion publique d'échange au début de l'année 2023.

La Ville poursuivra ses démarches préalables aux travaux avec les services de l'État et le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE). Le lancement du réaménagement sera fonction du coût estimatif des travaux et des possibilités budgétaires.



UNE SAISON DE BELLES RENCONTRES !

La saison culturelle municipale se poursuit en 2023 avec, comme à l'accoutumée, une très grande diversité de spectacles.

Le(s)quel(s) allez-vous choisir ?

Concert du Nouvel An
Par l'Orchestre Symphonique du S.-O.
Samedi 14 janvier

Opérette : «Eau chaude à tous les étages»
Par le Quatuor Ariane
Samedi 4 février

Danse et arts plastiques «Primaires»
Par la Cie La Baraque (photo ci-dessous)
Vendredi 17 février

Contes Enchantés
Par B. Barbier et S. Vignon
Dimanche 19 février

Cirque : «Le puits»
Par la Cie Jupon
Samedi 11 mars

Théâtre : «La claque» (photo ci-contre)
Par Fred Radix
Samedi 8 avril

Théâtre : «Blanche»
Par la Cie Hecho en Casa
Samedi 22 avril

Soirée Humour, 2 spectacles :
- Lisa Perrio, seule en scène
- Colis Piégé
Par Stelasud et Hétéroklite
Samedi 13 mai

Tarifs : 12€ / 8€ / 5 €
Infos réservations : centre culturel municipal - 05 62 95 49 18



Retrouvez toute la programmation dans la brochure ou sur notre site web : www.ville-bagneresdebigorre.fr



ÉNERGIE : DES MESURES POUR FAIRE BAISSER LA FACTURE

A l'instar des entreprises comme des particuliers, l'augmentation des coûts de l'énergie impacte fortement le budget de la commune. Depuis quelques années, la Ville de Bagnères attache un soin particulier à traquer les dépenses inutiles. Ainsi, les anciens luminaires, néons ou halogènes, sont au fur et à mesure remplacés par des éclairages à leds. Dans les bâtiments municipaux, l'heure est au remplacement des chaudières individuelles par des chauffages électriques ou des robinets thermostatiques programmables à distance.



L'isolation au centre des préoccupations

Pour chaque chantier de rénovation, l'isolation est au centre des préoccupations. A l'Hôtel de Ville, c'est actuellement tout le premier étage qui bénéficie de travaux d'isolation par l'intérieur et de modernisation de l'éclairage. L'école Carnot, après une première phase de travaux en 2022, verra son isolation refaite par l'extérieur dès juin 2023.

En complément de ces nouveaux équipements, les agents ont reçu des recommandations à appliquer au quotidien. Au delà des gestes de bon sens, il leur est conseillé, par exemple, de préférer le téléphone ou le système d'échange de documents sur les serveurs aux mails systématiques.

Des illuminations de Noël du 15 décembre au 10 janvier

Avec la même vigilance face à l'augmentation des coûts de l'énergie, la commune a légèrement réduit la durée et le déploiement de ses illuminations de Noël. Elles brilleront cette année du 15 décembre au 10 janvier.

Les automates de Noël seront quant à eux en place au kiosque dès le 10 décembre.



UN FORUM DE L'INNOVATION ET DE LA TRANSITION

La French Tech Adour Pyrénées a choisi Bagnères-de-Bigorre pour organiser son forum de l'innovation et de la transition. L'édition 2022 de ce salon professionnel aura ainsi lieu au Carré Py'Évènement, le 15 décembre.

AU PROGRAMME :
Un **village innovation** avec **7 grands pavillons** : Habitat, énergies renouvelables et éco-construction, Tourisme, Agriculture, agroalimentaire, Industrie 4.0, Gestion des déchets eau et environnement, Mobilité, Entreprenariat, économie, emploi et formation.

4 thématiques : Expansion & Talents, Innovations de rupture & start up industrielles, Transition écologique, Parité & Diversité

UN RÉSEAU DE STARTUPS INNOVANTES

La French Tech est un réseau multisectoriel de plus de 30 startups, TPE et PME sur le bassin Tarbes Pyrénées Adour.

Les secteurs d'activités : aéronautique, drone, e-Sport, Green Tech, industrie 4.0, santé, textile, réalité virtuelle, numérique.

La French Tech Pyrénées Adour fait partie du réseau French Tech national et international implanté dans près de 100 villes à travers le monde, créé en 2014 pour fédérer, accélérer et faire rayonner les startups, TPE et PME innovantes françaises.

Jeunesse/ sport

Un pumptrack à l'ancienne marbrerie

Très attendu par les enfants comme par les riders plus expérimentés, le pumptrack de Bagnères a ouvert au public début décembre.

Au pied des arches de l'ancienne marbrerie, au bord de l'Adour, le circuit est accessible à tous, même aux débutants, à vélo ou en rollers. Les skates et les trottinettes, qui peuvent aussi emprunter la piste, disposent en plus d'une rampe scooter loop plus propice aux figures.

Le pumptrack a été pensé comme un équipement de proximité accessible facilement depuis tous les quartiers. Il

se positionne en complémentarité de celui du site touristique de Payolle, plus technique.

Après la création d'un accès piéton/vélo depuis le quartier de La Passerelle, cet aménagement ludique constitue la deuxième étape du projet de revalorisation de la friche de la marbrerie, qui a pour objectif de transmettre et faire perdurer l'histoire de ce lieu.

D'autres aménagements suivront en ce sens et feront de cet espace à la fois une promenade au fil de l'eau, un lieu partagé de détente, de loisirs et d'animations.

Les vestiges mis en valeur

Les vestiges liés à l'industrie du marbre seront donc mis en valeur et expliqués via une signalétique dédiée.

Une inauguration festive du pumptrack sera organisée au printemps.



UNE NOUVELLE AIRE DE JEUX À CLAIR VALLON

Un nouveau dispositif adapté aux enfants de 2 à 12 ans sera installé à Clair Vallon au printemps. L'aire de jeux sera composée d'une grande structure «4 tours», d'un portique avec balançoire nid d'oiseau et d'un jeu thématique de type véhicule.

A noter qu'une grande partie des composants de ces équipements sont fabriqués à partir de matériaux recyclés.

Une table de pique-nique adaptée aux personnes à mobilité réduite sera installée à proximité.



COUPE SANITAIRE D'UN ÉPICÉA

Un épicéa a dû être abattu dans le jardin de la mairie début décembre. Le service des espaces verts avait constaté depuis plusieurs mois un lent dessèchement de cet arbre imposant. Une attaque de scolyte était à l'origine de ce dépérissement.

Ces petits coléoptères creusent des galeries sous l'écorce des arbres, ce qui coupe la circulation de la sève. Ils séchent alors sur pied et prennent une couleur rousse. De plus, la période de forte chaleur automnale a accentué la dégradation de cet épicéa, le conduisant à une mort certaine.

Situé sur une zone fréquentée, il devenait dangereux pour toutes les personnes s'y promenant. Il sera remplacé par un Araucaria de Chine (cunninghamia lanceolata), un arbre élégant et puissant.



EN BREF

TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ AU MUSÉE SALIES

Des travaux d'accessibilité sont en cours au musée Salies. Un ascenseur va être installé pour permettre aux personnes à mobilité réduite de découvrir les très belles collections du musée des beaux-arts.

UNE NOUVELLE BALAYEUSE À ÉTHANOL

La commune va faire l'acquisition d'une balayeuse de voirie nouvelle génération, à motorisation à la fois vertueuse et économique, qui fonctionne à l'éthanol. Ce véhicule compact, destiné à l'entretien des espaces publics dispose d'un système de balayage, de lavage mais aussi de désherbage et de déneigement.

CIRCULATION DES VÉLOS

Dans les rues souvent étroites du centre-ville, la cohabitation entre les automobilistes, les cyclistes et les piétons est indispensable. C'est ainsi que la commune a largement étendu son dispositif de zone de rencontre (priorité aux piétons et cyclistes et limitation à 20km/h) et abaissé, en 2021, la vitesse des véhicules à 30km/h dans certaines autres rues.

Rappelons que sur ces deux types de voies, les vélos et les engins à moteur non thermique (trottinettes électriques, gyropodes, hoverboards...) sont autorisés à se déplacer dans les deux sens de circulation. Amis automobilistes, cyclistes et piétons, soyez vigilants et partagez la route !



Perspectives

Un tout nouveau front de neige à La Mongie

L'entrée du domaine skiable, entièrement reconfigurée, s'ouvre sur un nouvel espace évolutif dédié aux débutants et permet une meilleure lisibilité de l'accès aux pistes.

Après sept mois de travaux, le front de neige de La Mongie est complètement métamorphosé. C'est désormais un vaste espace aplani qui accueille à la fois les piétons et les skieurs et offre une vue élargie sur les pistes. Dès l'entrée sur le domaine, l'accès à l'axe principal vers le télésiège des Sapins est facilité. Mais ce réaménagement du pied des pistes concerne aussi et surtout l'espace débutants, qui devient plus évolutif. Le tapis tremplin a été déplacé et raccourci pour atteindre 95 mètres. Le jardin des neiges a été équipé d'une télécorde pour permettre un apprentissage facilité aux tout-petits. Un peu plus haut, dans le haut de la vallée des Indiens, la pente a été légèrement accentuée. Les téléskis Turon 2 et 3 ont été démontés pour laisser place à un autre tapis tremplin de 170 mètres qui permettra à tous les skieurs de revenir plus rapidement au cœur de la station.

Des travaux éco-responsables

Ce grand remodelage a demandé des travaux de terrassement sur quatre hectares. Pour cela, aucun cheminement de matériaux extérieurs n'a été effectué.

Les 85 000 m³ de terre déplacés ont été réutilisés sur place. Afin de favoriser l'engazonnement, la terre végétale a été retirée en début de chantier puis stockée précieusement pour être replacée après le terrassement. Elle vient ainsi fertiliser les nouvelles semences de graines locales (sélectionnées par le Conservatoire Botanique National des Pyrénées). Des chemins paysagers ont été redessinés en bord de piste pour à la fois contenir les cours d'eau, éviter l'érosion, tout en favorisant la faune et la flore aquatiques.

Un projet global de restructuration

La Mongie ne se réinvente pas seulement sur les pistes. Les travaux sur le domaine skiable sont menés en lien avec le programme global de requalification urbaine et hôtelière de la station, confié par la Ville de Bagnères-de-Bigorre à la société publique ARAC Occitanie. Après la construction d'une nouvelle gendarmerie et la démolition de l'ancien bâtiment, les locaux des services techniques de la commune et du Département seront repensés. Du côté de l'hébergement touristique, les deux anciens hôtels du Pourteil et du Taoulet ont été rachetés. Ils seront entièrement reconstruits avec l'objectif de proposer de nouvelles offres. Enfin, en matière de circulation, la Ville vient de mettre en place une zone de test à l'entrée de la station, sous la forme d'un giratoire provisoire.

Chaque étape du chantier a été validée par le bureau d'études AMIDEV, spécialiste de l'accompagnement environnemental de l'aménagement en montagne. Ces travaux, d'un coût de 3 millions d'euros, sont accompagnés par le Fonds Tourisme Occitanie et le Plan de Relance de l'État. Ils constituent la première étape vers les activités de diversification que la SEML du Grand Tourmalet souhaite opérer sur cet espace dès l'été 2023.



UNE MAISON TOURMALET - PIC DU MIDI AU COL



Simulation par 360° Architecture.

La Maison du Tourmalet - Pic du Midi, véritable vitrine du Pic du Midi et de notre territoire va ouvrir ses portes en février ! Le bâtiment à l'architecture parfaitement intégrée au site naturel du col du Tourmalet, abrite un espace d'accueil et d'information touristiques, une zone de découverte de l'histoire du Tour de France, une boutique et, surtout, la Maison de la Nuit. Ce nouvel équipement, porté par le Syndicat mixte de valorisation du Pic du Midi, est conçu comme une porte d'entrée pour les installations au sommet du Pic. Véritable centre d'animations et de médiation autour de l'impact de la nuit sur la biodiversité, la Maison de la Nuit va proposer une exposition permanente pour sensibiliser le grand public et les scolaires. Sous un grand dôme, les visiteurs seront immergés dans un environnement nocturne, souvent méconnu, à travers différentes scénographies telles que: la "nuit des mythes", la "nuit des peurs", la "magie d'un ciel étoilé" ou encore "au cœur d'une biodiversité qui s'éveille lorsque le soleil se couche". Le Pic du Midi s'est associé à l'association «À Ciel Ouvert»

et au CPIE Bigorre-Pyrénées pour proposer un programme d'animations thématiques, tout au long de l'année, qui viendra compléter l'exposition permanente. Le voyage proposé est une expérience inédite qui démarre depuis le col du Tourmalet, passe par le Pic du Midi et élève le voyageur vers les planètes, au-delà des sommets. La Maison de la Nuit va ainsi permettre de retranscrire auprès du grand public les opérations de la Réserve Internationale de Ciel Étoilé du Pic du Midi et celles réalisées dans le cadre du programme transfrontalier européen pour la préservation de la biodiversité liée à la pollution lumineuse (programme POCTEFA PLN EFA 233/16 - Pyrénées La Nuit).

Ce projet d'un coût de 3,3 millions d'euros HT, dont 2,8 millions pour la création de la Maison de la Nuit, a été financé par des fonds européens transfrontaliers, des aides financières de l'Etat, de la Région Occitanie et du Département.

AVEC LE SKIBUS LA MONGIE, FAITES LE PLEIN D'ÉCONOMIES !

Mise en place chaque hiver par la Communauté de Communes de la Haute-Bigorre, la navette Bagnères - La Mongie, désormais baptisée «Skibus», permet de rejoindre les pistes du Grand Tourmalet pour 4 € l'aller-retour. Nouveauté cette année, pour un service optimum et une meilleure lisibilité, les horaires et les arrêts ont été harmonisés avec ceux de la ligne régulière liO n°960 mise en place par la Région Occitanie au départ de Tarbes.



Les navettes Skibus de la CCHB viennent ainsi compléter le service proposé par «liO». L'offre commune permet jusqu'à 10 allers-retours par jour. De quoi satisfaire les skieurs locaux, les touristes, comme les travailleurs saisonniers. Et de réduire la circulation automobile ainsi que le stationnement dans la station. Depuis Tarbes, selon les horaires, les skieurs voyageront jusqu'à La Mongie soit de façon directe dans le 960, soit via une correspondance à Bagnères avec le Skibus, mais toujours au tarif unique de 2€ par trajet. Ils auront aussi la possibilité de monter dans un car dès l'arrivée de leur train de nuit Paris-Tarbes.

Vous souhaitez faire des économies de carburant et limiter votre empreinte carbone ? Grimpez dans le Skibus !

- PRATIQUE :**
 - > Une navette Skibus de la CCHB (50 places) affichant complet sera automatiquement doublée voire triplée.
 - > Avec l'appli ZenBus, suivez en temps réel la localisation de votre navette.
- TARIFS :**
 - Ticket unitaire : 2€**
 - Carnet de 10 tickets : 15€**
 - > en vente auprès du conducteur
 - Abonnement mensuel : 40€**
 - Abonnement mensuel jeunes (-27 ans) : 20€**
 - > en vente au pôle Environnement de la CCHB (7 allées René Descartes à Bagnères)

Toutes les infos : www.haute-bigorre.fr

Eau potable

Une nouvelle usine Médous en 2024

La Ville de Bagnères et la communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées (CATLP) se sont associées pour lancer la réhabilitation de la station de production d'eau potable.



Claude Cazabat et Gérard Trémège, président de la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, ont présenté le projet en septembre sur le site.

Ce projet commun évalué à 5 millions d'euros (HT) était incontournable. L'usine actuelle, construite en 1928, doit en effet être modernisée. La qualité de son eau est particulièrement remarquable (pas de pesticides ni de nitrates à traiter) mais elle dispose de bassins à ciel ouvert et doit traiter le phénomène d'eau trouble résultant des fortes précipitations. Si les deux collectivités ont décidé de s'unir pour créer un syndicat de production d'eau et bâtir ensemble une nouvelle usine sur le site élargi de Médous, c'est qu'aujourd'hui, quand les Bagnérais consomment 500 000 m³ d'eau par an, ce sont près de 2 millions de m³ qui sont vendus à l'Agglomération TLP. Laquelle redistribue l'eau potable vers d'autres syndicats. Médous dessert actuellement plus de la moitié de

la population des Hautes-Pyrénées. La création d'un nouveau syndicat commun aux deux collectivités va permettre de recevoir des financements de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et du Département des Hautes-Pyrénées, et donc de mieux maîtriser le prix de l'eau, même si une hausse permettant d'amortir le coût de construction de la nouvelle usine, est inévitable. Les élus de Bagnères-de-Bigorre et de l'agglomération seront représentés à part égale (5 représentants chacun). Les travaux seront lancés en 2023 pour une mise en fonctionnement prévue fin 2024.



Les fontaines alimentées par une source non potable seront réactivées pour les fêtes.

LES FONTAINES À L'ARRÊT

Depuis cet été et suite aux arrêtés préfectoraux portant limitation des prélèvements d'eau et restriction d'usage de l'eau potable, la Ville de Bagnères a coupé l'alimentation de toutes ses fontaines, y compris de celles qui ne sont pas alimentées en eau potable. Pour les fêtes de fin d'année, les fontaines des Coustous, du jardin des Vignaux et du parc de la mairie, qui sont alimentées par la source Sare non potable, seront réactivées.

L'habitat de centre-ville au cœur des préoccupations

Après le lancement en 2021 des dispositifs de revitalisation, de restauration immobilière et de lutte contre les logements vacants, la Ville de Bagnères et la CCHB, accompagnées depuis cet été par la coopérative conseil Place, sont à pied d'œuvre.

La démarche globale de rénovation urbaine initiée par la commune et la CCHB passe à la vitesse supérieure notamment en matière d'habitat. Une nécessité d'agir qui s'est renforcée avec les nouvelles lois de réduction de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers. « Accueillir de nouveaux habitants pour enrayer le déclin démographique » et « donner envie d'habiter en centre-ville » voici quelques-uns des défis que s'est fixée la ville pour son projet de revitalisation. Et cela passe d'abord par la production de logements de qualité en centre-ville au travers de la remobilisation d'immeubles dégradés ou vacants. Pour se faire, la coopérative conseil Place œuvre depuis la fin de l'été pour identifier des secteurs prioritaires d'intervention et acquérir une connaissance fine des besoins en logements et du marché de l'immobilier.

Une approche par le terrain pour être opérationnels rapidement

Le souhait d'être opérationnels s'est d'ailleurs retranscrit dans la manière d'aborder cette étude par la coopérative Place qui a mené un important travail de terrain au travers de différentes visites de sites et semaines d'immersions.



A Bagnères, les difficultés à se loger en centre-ville et le manque de biens à la location se font de plus en plus ressentir.

Une démarche qui porte ses fruits car l'identification des secteurs prioritaires d'intervention en centre-ville a permis de cibler 4 secteurs clés : l'entrée de ville - rue de la République, le cœur historique - rue Victor Hugo et autour des halles, les rues Alfred Roland et des Pyrénées, ainsi que la rue du Général De Gaulle.

En parallèle, une série d'entretiens sont menés à la fois pour s'enrichir de l'expertise des acteurs locaux de l'habitat, comprendre les difficultés

rencontrées par les propriétaires et investisseurs, et enfin pour cerner les besoins en logement des habitants soit en recueillant leur parole directement ou par l'intermédiaire d'interlocuteurs privilégiés comme les employeurs ou les acteurs sociaux du territoire.

Ce dossier est suivi personnellement par Claude Cazabat, la rénovation de l'habitat du centre-ville étant l'une des conditions du maintien des commerces de ville.

LE RETOUR DU COMITÉ DES FÊTES... ET DE LA FÊTE DES FLEURS ?

L'année 2022 a vu la renaissance du Comité des Fêtes de Bagnères. Soutenue par la mairie, l'association a proposé plusieurs animations, dont un marché artisanal sur les Coustous en juin, un tremplin musical en juillet, la première édition de

«Bagnères en Bandas» le premier week-end de septembre, et une belle fête d'Halloween le 31 octobre dernier, qui a ravi plus de 150 enfants de la cité thermale.

Le comité des fêtes veut proposer des animations complémentaires à celles qui existent déjà à Bagnères. Ainsi pour 2023, les membres du comité envisagent un loto de la Saint-Valentin, la reconduction du tremplin musical «B2B», mais aussi de «Bagnères en bandas », et la Fête d'Halloween.



© Comité des Fêtes de Bagnères-de-Bigorre

Le projet de relancer la Fête des Fleurs si chère aux Bagnéraises et Bagnérais, dans le courant de l'été 2023 a été présenté au maire. Le comité des fêtes compte mettre tout en œuvre pour relever ce défi.

Et s'ils en étaient capables ? Leur motivation est grande mais l'objectif à atteindre aussi.

Environnement

«Zéro phyto» : l'entretien de l'espace public sans produits chimiques

> Groupe de travail piloté par Marie-Thérèse Gallo, adjointe au maire chargée des travaux, de l'aménagement et du développement durable

Agir pour le développement durable, améliorer la qualité de vie et promouvoir des actions en faveur de la transition écologique, comptent parmi les axes majeurs du projet communal 2020-2026. Dans cet esprit, la Ville de Bagnères-de-Bigorre s'est dotée d'un Plan d'entretien conforme au cadre législatif environnemental selon lequel, depuis le 1^{er} janvier 2017, l'utilisation des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, forêts et promenades ouverts au public est interdite, l'objectif étant de protéger la santé des populations et l'environnement, en particulier la qualité de l'eau et la biodiversité. Cette interdiction est étendue, depuis le 1^{er} juillet 2022, aux « propriétés privées », « lieux fréquentés par le public » et autres « lieux à usage collectif ».

De fait, l'ensemble de la population est concerné. Un plan communal d'entretien, élaboré avec le concours des techniciens municipaux et autres professionnels de l'environnement, qui servira de guide pratique aux jardiniers et agents de propreté urbaine, concrétise l'engagement de la municipalité bagnéraise dans la lutte contre l'usage des pesticides pour l'entretien de l'espace

public, démarche écologique dite « zéro phytosanitaire », préconisée lors du Grenelle de l'Environnement.

Le savoir-faire des techniciens

Pour répondre aux exigences de la loi, il a fallu adopter des techniques alternatives d'entretien, de désherbage notamment. Les agents municipaux qui ont en charge environ 38 hectares d'espaces verts ont dû adapter leurs méthodes aux différents types d'espaces : rues, places, alignements d'arbres, massifs, cimetières.

En appui de l'arrachage manuel de l'herbe pratiqué dans certains secteurs, des matériels spécifiques sont à leur disposition tels une sarcluse de désherbage motorisé, des désherbeurs mécaniques et thermiques, un désherbeur à eau chaude, et tous appareils électriques participant comme pour la propreté urbaine, à la réduction des gaz à effet de serre.

Cependant, l'herbe pousse dans tous les espaces en même temps. Aussi, nous vous demandons d'être compréhensifs car nos services ne peuvent intervenir partout simultanément. Le plan communal d'entretien permettra que tous les



quartiers de Bagnères soient désherbés au moins une fois par an. **Déjà, plus aucun produit d'origine chimique n'est utilisé sur la commune** pour le désherbage ou le nettoyage des rues.

Un objectif commun : respecter l'environnement pour préserver notre qualité de vie

Accepter de changer nos habitudes et nos comportements, adopter de nouvelles pratiques de gestion de l'espace public, tel est l'enjeu du Plan d'entretien qui est la feuille de route de la commune pour les années à venir.

Le passage au « zéro pesticides » est un défi qu'il nous appartient de relever, collectivement.

La municipalité a ouvert la voie, mais l'action publique sera d'un moindre effet si elle n'est pas relayée par la contribution active de l'ensemble de la population au maintien, pour commencer, de la propreté urbaine qui est le critère déterminant de la qualité du cadre de vie.

Beaucoup de critiques sont exprimées au sujet de la forte concentration de déjections canines en ville.

Pourtant, il revient à chaque propriétaire de chien, quel que soit son âge, de prendre conscience que le respect de l'environnement, qui est l'affaire de tous, commence par ce geste élémentaire

consistant à ne pas laisser de traces du passage de son animal.

Par ailleurs, les nouvelles pratiques d'entretien qu'il est impératif d'adopter, doivent nous amener progressivement à accepter de « voir autrement » l'espace qui nous entoure.

Dans les cimetières par exemple, qui font l'objet d'une attention toute particulière de la part des élus et des équipes municipales, des tests destinés à enherber ou végétaliser certaines zones, sont pratiqués à titre expérimental.

Il pourra en être de même dans certains quartiers de la Ville, **après concertation avec les habitants**, l'objectif préconisé étant de désimperméabiliser les sols et remettre en place des zones d'infiltration pour que les eaux pluviales retrouvent leur cycle naturel.

C'est dans cet esprit que se sont tenues deux réunions publiques au Lotissement de Laître en vue de la réfection des trottoirs des rues Salagnac et Puységur.

Progressivement, et cela **depuis l'école primaire**, l'apprentissage à la protection de l'environnement exceptionnel dont nous bénéficions, qui fait la richesse et l'attractivité de notre territoire, devra être une priorité pour l'avenir.

Chacun a sa place à prendre pour

participer au bien-être de tous et le défendre, car il n'y aura pas de transition écologique sans participation citoyenne.

BUDGET ENTRETIEN DES ESPACES VERTS (DONT STADES ET CIMETIÈRES)
> Fonctionnement 2022 : 1,5 M d'euros
> Investissement 2022 : 400 000 euros

AU VALLON DE SALUT : CONCILIER ACCUEIL DU PUBLIC ET ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Site classé aux portes de la ville et lieu de promenade emblématique de Bagnères-de-Bigorre, très prisé de la population locale ou de passage, le Vallon de Salut fait l'objet d'un traitement spécifique.

Les Services Techniques Municipaux, plus particulièrement le Service Espaces Verts Environnement (SEVE) en partenariat avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) et le Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées (CBNPMP) ont reçu pour mission de définir un plan d'entretien et de gestion adapté aux potentialités écologiques de cet espace naturel, qui soit compatible avec l'accueil du public.

Ce havre de verdure et de fraîcheur particulièrement apprécié en période estivale et caniculaire, recèle une diversité environnementale exceptionnelle qu'il est indispensable de protéger et de valoriser.

C'est pourquoi, trouver le juste équilibre entre l'entretien des lieux et la protection à la fois de la biodiversité et de la valeur patrimoniale du site, peut amener à faire des choix qu'il est nécessaire d'expliquer aux promeneurs.

A cet effet, un panneau d'information sera prochainement réalisé et installé à l'entrée du site.

PRÉSERVER ET VALORISER LE CADRE DE VIE

Pour la commune, préserver et valoriser un cadre de vie sain et attrayant avec des espaces propices au bien-être des habitants et au maintien de la biodiversité est une priorité.

Bagnères-de-Bigorre peut être fière de son patrimoine arboré exceptionnel et bien entretenu, de 2200 arbres en centre-ville. Remarquables par leur taille ou leur rareté, ces climatiseurs naturels sont les meilleurs boucliers contre le dérèglement climatique. Ils font l'objet d'une gestion rigoureuse de la part d'un technicien spécialisé dans ce domaine qui réalise chaque année un diagnostic visant à les maintenir en bon état sanitaire.

Les arbres malades ou dangereux sont abattus et systématiquement remplacés. Au cours de l'année 2022, cette mesure s'est appliquée à 9 arbres qui ont dû être ou seront abattus. 26 arbres ont été ou vont être replantés.

De même, la Ville se distingue par son patrimoine végétal : le fleurissement participe à son embellissement et fait la fierté de ses habitants. Bien réparti et de qualité, résultat du travail minutieux des agents qui le produisent, il a contribué à séduire le Jury Régional des « Villes et Villages fleuris » qui a confirmé en 2021 le classement de la commune dans le label « 3 fleurs » obtenu depuis 1985.

Cependant, il faut se rendre à l'évidence : tributaires des conditions climatiques, les fleurs seront soumises, comme ce fut le cas cette année, aux restrictions de l'usage de l'eau en périodes de canicule de plus en plus fréquentes.

Nos services travaillent actuellement sur un fleurissement plus écoresponsable en intégrant des plantes et des fleurs peu consommatrices d'eau et plus adaptées à des étés chauds et secs.



GROUPE « BAGNÈRES ENSEMBLE » (François Roux)

La période actuelle est particulièrement difficile pour bon nombre d'entre nous. Pour certains, la situation relève de l'urgence quotidienne. Des réponses à leurs préoccupations peuvent être recherchées auprès de divers acteurs. Le milieu associatif, particulièrement dense et dynamique à Bagnères, prend toute sa place dans l'accompagnement des citoyens. Dans ce contexte, les associations caritatives, les banques alimentaires, et toutes les associations assurent, au mieux de leurs moyens, un soutien matériel, moral et social. Elles complètent l'offre du CCAS sans se substituer à lui. Bagnères ensemble partage les préoccupations de tous. Bien sûr les finances publiques sont aussi impactées, entre autres, par l'augmentation du coût de l'énergie et l'inflation.

GROUPE « VIVONS BAGNÈRES » (Sébastien Lacrampe)

En ces temps de sobriété forcée, nous saluons et soutenons le choix du Maire de continuer les travaux d'investissement, particulièrement ceux engagés dans la rénovation thermique des bâtiments publics. La hausse des taux d'intérêts, du coût de l'énergie et l'engagement modéré de l'État obligeront à construire un budget rigoureux tout en accompagnant le dynamisme du territoire. Fort de ce contexte, comment ne pas repenser à la production d'énergie locale aujourd'hui au stade végétatif et sans réel objectif défini. La SCIC est-elle vraiment le bon modèle ? Bagnères ou la CCHB doivent relancer et prendre les rênes de ce projet. La sobriété, c'est également des économies et une meilleure

Conscients des contraintes imprévues d'élaboration du budget 2023, nous resterons néanmoins vigilants lors des arbitrages nécessaires. Malgré ce contexte peu favorable, n'est-il pas temps de réfléchir à la mise en place d'un budget participatif ? Suivons l'exemple des nombreuses collectivités de toutes tailles qui ont déjà mis en place cette démarche innovante. Et nous veillerons à ce que la majorité examine avec équité et neutralité les demandes des acteurs associatifs essentiels à la vie de notre ville. Dans cet esprit de partage, que l'année 2023 apporte à notre cité apaisement et développement et à chacune et chacun santé et satisfaction.

efficience de l'argent public. La Commune Nouvelle peut être un levier d'économies, de nouvelles recettes et d'efficacité de gouvernance. Une étude de faisabilité doit être engagée et le débat doit s'ouvrir au conseil communautaire. Cette strate pourrait se substituer à la CCHB, tout en conservant l'Histoire de ses communes membres. L'harmonisation de la fiscalité et des services doit être un objectif tout en respectant les spécificités de la ville centre et des villages. Nous souhaitons à tous d'excellentes fêtes de fin d'année et nous pensons particulièrement aux Bagnéraises et aux Bagnérais seuls en cette période et pour qui nous aurons toujours une attention particulière.

GROUPE « BAGNÈRES ÉCOLOGIE CITOYENNE » (Julien Robbé)

Oui, la Haute-Bigorre est concernée par le dérèglement climatique. Nous avons toutes et tous subi avec difficulté la canicule. Puis, le manque d'eau a obligé la restructuration des approvisionnements et à une vigilance quotidienne. Fin d'année, la neige peinait à tomber sur les sommets. Aujourd'hui, au cœur de l'hiver, certains d'entre nous ont froid au sein même de leur foyer : pouvoir se chauffer correctement est devenu un véritable confort. A quand une réaction de la majorité élue ? A quand un sursaut à la hauteur des enjeux ? Les décisions sont beaucoup trop discrètes, souvent inappropriées, toujours trop lentes. Un autre monde est possible. Avec de la volonté politique, les

centaines de logements vacants pourraient être valorisés, les mobilités douces pourraient être plus attrayantes, les productions locales vertueuses pourraient être accompagnées, les initiatives intergénérationnelles pourraient se multiplier, etc. Notre ville pourrait alors devenir encore plus accueillante et plus résiliente. Alors, continuons de nous mobiliser, de nous concerter, de s'écouter, et de nous faire entendre, car l'urgence est bien là.

N'hésitez pas à me contacter à l'adresse suivante : jrobbe@haute-bigorre.fr

GROUPE « PARTAGEONS UNE PASSION, BAGNÈRES-DE-BIGORRE » (Claude Cazabat)

Aujourd'hui nous sommes à mi-mandat, après deux années difficiles liées au Covid et d'interminables (plus de 3 mois) élections municipales. Avec persévérance et ténacité, nous poursuivons la réalisation de nos engagements, face à l'attitude d'une partie de l'opposition qui, malgré de belles déclarations continue dans une critique quasi systématique que ce soit sur le fond ou sur la forme. Avec les difficultés liées au coût de l'énergie, nous aurons une politique responsable et non démagogique auprès du tissu associatif important et nécessaire au fonctionnement de notre cité. Enfin, nous n'attendons pas les conseils permanents théoriques de certains pour prendre les mesures urgentes et nécessaires. Face au changement climatique, comment accepter les

propositions démagogiques qui supprimeraient des emplois en vertu de quelques grands principes : pas d'investissements à La Mongie, pas d'investissements privés pour une résidence seniors ou de l'habitat inclusif, pas de développement de l'abattoir communautaire, pas de voitures en centre-ville alors que nous faisons déjà beaucoup pour les mobilités douces, pas de coopération avec la CATLP pour l'usine de Médous, enfin, pas de pacte financier avec la CCHB. La réalité nous rappelle, pour ceux qui l'avaient oublié, à la rigueur budgétaire tout en gardant l'Humain au cœur du dispositif. Nous avons été élus pour servir nos concitoyens en veillant au respect de chacun.



Vous l'avez peut-être remarqué, les statues et médaillons bagnérais se sont offert un coup de jeune. La commune a en effet entrepris un travail de restauration et de conservation de ces œuvres installées dans la ville depuis le début du XX^{ème} siècle. Nettoyage, reconstruction, traitement de protection, les restaurateurs ont travaillé et soigné les petits bobos avec une grande délicatesse. La Ville est désormais engagée dans une démarche de conservation annuelle de ces sculptures.



Cet été, le festival Piano Pic et le festival d'art Lyrique Les Voix du Vallon ont fait de Bagnères et de la Haute-Bigorre un lieu incontournable pour les mélomanes.

[AGENDA]

> 18/12

Marché de Noël

9h-20h / centre-ville

Organisé par le Rotary Club.



> 19/12

Ciné «Opération Père Noël»

15h et 17h / Cinéma Le Maintenen

Jusqu'à 6 ans

Tarifs spécial Noël - enfants : 2€ / adultes : 4€

Par la Ville de Bagnères



>> À LA MONGIE

Arrivée du Père Noël

Vendredi 24/12 à 18h

Animation musicale
et feu d'artifice

Samedi 31/12 à partir de 15h

Et bien d'autres surprises à
retrouver sur le site de Ville.

> 26/12

Ciné «Le royaume des étoiles»

15h et 17h / Cinéma Le Maintenen

Jusqu'à 12 ans

Tarifs spécial Noël - enfants : 2€ / adultes : 4€

Par la Ville de Bagnères



> 28/12

Vin chaud et animation musicale

18h30 / sur les Coustous - Offert par la municipalité

Plus d'infos sur www.ville-bagneresdebigorre.fr / Facebook

> 18/12

11h / Autour des Halles
« La petite troupe du culturel joue
pour vous ! » *Gratuit*

Concert de Noël

17h / église Saint-Vincent

Choeurs de l'Académie de Christian Nadalet
(première partie : chœur de femmes et chœur
des jeunes du centre culturel) dans le cadre
de la saison culturelle municipale.

Tarif unique : 8€ / *gratuit pour les -16 ans*

Réservation : Centre culturel - 05 62 95 49 18



> DU 19 AU 24/12

Promenade en calèche

9h30-12h30 / 14h30-17h30

Départ à coté du Kiosque

Offert par la municipalité

> DU 21 AU 23/12

Visite du Père Noël

15h / Dans les rues de la ville

Par Shopping Bagnères



> 21/12

Spectacle «Mystère et boule de Noël»

15h / Halle aux Grains

Par la Cie du Baluchon

dans le cadre de la saison culturelle.

Offert par la municipalité



> 22, 23, 29 et 30/12

Balade à dos de poney

14h-17h

Au jardin des Vignaux

Offert par la municipalité

> 14/01

Concert du Nouvel An

20h30 / Halle aux Grains

Par l'Orchestre Symphonique du Sud-Ouest,
dans le cadre de la saison culturelle municipale.

8€ / 12€ (-12 ans : 5€)

Infos/réservation : Centre culturel : 05 62 95 49 18

